



ECOLE JEANNE d'ARC Le Mirail

65, avenue du Prof. Bergonié

33130 BEGLÉS

05.56.85.97.75

secretariat.jeannedarc@le-mirail.fr

www.jeannedarc-begles.fr

Année scolaire 2023/2024

Chers parents,

Une nouvelle année s'achève et la nouvelle rentrée s'organise déjà ! Afin de préparer la nouvelle année scolaire, vous trouverez **sur le site de l'école, le dossier administratif de votre enfant pour la rentrée 2023** (présentation de l'école → documents → année scolaire 2023/2024)

Il devra être complété numériquement et renvoyé par mail à secretariat.jeannedarc@le-mirail.fr (avec en objet : dossier de rentrée + nom et prénom de l'enfant) ou déposé à l'école, avant le jeudi 13 juillet 2023, date à laquelle l'école fermera pour l'été. Le secrétariat ouvrira à partir du jeudi 24 août 2023.

Dès réception, la **fiche élève individuelle** doit être relue, corrigée, modifiée et retournée au plus vite pour que nous mettions à jour toutes les informations du dossier administratif

Si des changements interviennent en cours d'année, n'oubliez pas d'informer l'enseignante et/ou le secrétariat au plus vite.

Si vous souhaitez **payer par prélèvement**, vous devez compléter le mandat de prélèvement et fournir un RIB. Si vous l'avez déjà fourni, inutile de renouveler ce document, sauf si vous changez d'établissement bancaire.

Pour les parents séparés qui souhaiteraient partager le règlement de la facture de l'année, un pourcentage de répartition peut être mis en place à votre convenance, en sachant toutefois que les deux parents restent solidaires de l'acquittement de l'intégralité des sommes dues. A cet effet, vous devez vous rapprocher du secrétariat avant le 4 septembre 2023.

Le jour de la rentrée

*** Pour les élèves de MS au C.M2, le jour de la rentrée des classes est fixé au lundi 4 septembre 2023.**

CP : accueil des élèves à 9h00

CE1 au C.M2 : accueil des élèves à 9h30

MS et GS : accueil des élèves à 10h15

La restauration scolaire et la garderie du soir sont assurées dès ce premier jour.

L'accueil se fera aux heures normales dès le mardi 5 septembre 2023.

*** Les élèves de PS seront accueillis le mardi 5 septembre 2023.** Un temps d'accueil échelonné est proposé. Les familles peuvent arriver à partir de 9h30 et seront invitées à laisser leur enfant avec l'enseignante de la classe avant 10h30.

La restauration scolaire et la garderie du soir sont assurées dès ce premier jour.

L'accueil se fera aux heures normales dès le jeudi 7 septembre 2023.

L'APPEL (association des parents d'élèves de l'enseignement libre) proposera un accueil convivial autour d'un café lors de ces deux matinées.

Je vous invite à prendre connaissance du calendrier scolaire qui inclut les vacances académiques et les particularités liées à l'école Jeanne d'Arc Le Mirail avec des jours de classe obligatoires le samedi. Des précisions seront apportées au fur et à mesure de l'année.

L'ensemble de l'équipe de l'école Jeanne d'Arc Le Mirail se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances.

Au plaisir de vous retrouver pour partager une nouvelle belle année scolaire !

Cordialement

Céline Bily